

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du lundi 16 Décembre 2019**

**Personnes présentes, absentes, excusées et ayant donné pouvoir**

**Sont présents :**

Mr Marc CHARBONNIER, Mr Pierre-Michel ESTRAYER, Mr Joël GALLICE, Mr Guy KLETTY, Mr Jean-Michel TRON, Mme Nicole BOUCHACOURT, Mr Roger MASSE, Mr René TRÉRIEUX, Mr Gaël GUIBAUD, Mr Gérard MICHEL, Mme Monique AUBERT, Mme Line AILLAUD, Mme Odile GHELAB.

**Absents excusés :**

Mme Martine COMBE, Mme Annaïck GOYARD, Mr Guy BARNEAUD, Mr Olivier MARTIN, Mme Sandrine ENGELBERT, Mr Stéphane CLERJON, Mr Mickaël RAYNAUD.

**Sont représentés : +**

Mr Stéphane CLERJON a donné pouvoir à Mme Odile GHELAB  
Mme Martine COMBE a donné pouvoir à Mr Marc CHARBONNIER  
Mme Sandrine ENGELBERT a donné pouvoir à Mme Nicole BOUCHACOURT

**Est désignée secrétaire de séance :**

Mme Odile GHELAB

**Date de convocation :** 6 Décembre 2019.

**Public:** 0 personne

**Ouverture du conseil**

Certaines questions diverses seront évoquées :  
Projet d'achat de parcelles de bois sur Saint Vincent Les Forts  
Projet du groupe Colisée  
Logement résidence « Le Portail ».  
Participation, don aux sinistrés des Mées.  
Précisions sur les ordures

**Les points à l'ordre du jour**

- *Validation du compte rendu du précédent conseil municipal.*

***Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.***

- *Signatures de conventions avec le Bureau d'Études Véritas  
« Création d'un marché paysan »*

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération en date du 16 Juillet 2019 qui attribue les lots des marchés aux entreprises.

Il est nécessaire de désigner le bureau d'études Véritas en charge des missions suivantes :

- Coordination Sécurité Santé : 3 100,00€ HT
- Contrôle technique et missions connexes : 3 250,00 € HT
- Délivrance de l'attestation accessibilité handicapés en fin de travaux : 250,00 € HT

Il demande au conseil de l'autoriser à signer ces conventions.

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du lundi 16 Décembre 2019**

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.*

- *Plan de financement pour la construction d'un atelier garage communal pour les besoins de la collectivité*

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer une demande de DETR 2020 afin de pouvoir construire un atelier garage communal.

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES H.T		RECETTES H.T	
Montant estimé des travaux HT –	281 594,76€	DETR 2019 50%	140 797,38€
		FRAT (Région)	70 368,00€
		Autofinancement	70 429,38€
<b>Total dépenses</b>	<b>281 594,76€</b>	<b>Total recettes</b>	<b>281 594,76€</b>

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.*

- *Mise à disposition d'agents auprès de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon pour la régie « Assainissement Ubaye-Serre-Ponçon »*

Il est nécessaire de mettre en place, une convention renouvelable par reconduction tacite, pour la mise à disposition auprès de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon pour trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, des agents communaux :

**Monsieur Sébastien CHAUVET**, Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à hauteur de **8,75/35<sup>ème</sup>** de son temps de travail (soit 25%).

**Monsieur Georges DOREL**, Adjoint Technique Territorial, à hauteur de **8,75/35<sup>ème</sup>** de son temps de travail (soit 25%).

*Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.*

- *Mise à disposition de personnels de la CCVUSP pour la régie « Eau Ubaye-Serre-Ponçon »*

A l'inverse, des agents de la communauté de communes sont mis à disposition auprès de notre commune.

Il convient également de délibérer sur les termes des conventions renouvelables par reconduction tacite pour trois années avec une prise d'effet à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour les agents communautaires :



**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du lundi 16 Décembre 2019**

\* Monsieur **Marc PLANTIER**, Ingénieur Territorial Principal, à hauteur de **3.5/35<sup>ème</sup>** de son temps de travail (10%).

\* Monsieur **Guillaume SAINTHERANT**, Adjoint Administratif Territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, à hauteur de **7/35<sup>ème</sup>** de son temps de travail (20%).

\* Monsieur **Gérard GALLICE**, Agent de Maîtrise, à hauteur de **17.5/35<sup>ème</sup>** de son temps de travail (50%).

***Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.***

- *Approbation des tarifs 2020 de la SA « Les Campéoles » pour 2020.*

Le Maire fait part aux Élus Municipaux présents, des tarifs T.T.C. 2020, proposés par la S.A « Les Campéoles» dans le cadre du Contrat de Délégation de Service Public du Camping Municipal « Le Fein », conformément à l'Article 19 du Contrat d'affermage pour l'exploitation du Camping Municipal « Le Fein » de la Commune historique de Saint Vincent Les Forts du 2 mai 2005, et invite l'ensemble des élus présents à se prononcer sur ces tarifs.

***Le conseil municipal vote favorablement à l'unanimité.***

- *Convention Transports SARLIN*

Suite à une forte augmentation de tarifs pour une prestation précise, le Maire indique que la décision est reportée au prochain conseil municipal.

- *Bail emphytéotique Ecogreen*

Le dossier est entre les mains du notaire d'Ecogreen.

- *Convention Soliha Alpes du Sud pour 2020*

Nous sommes dans l'attente de précision avant de signer la convention.

- *Trail 2 vie*

Le Maire précise qu'un trail a traversé notre commune en Juin 2019 et repassera en 2020.

Une demande de subvention avait été faite en 2019 mais après le vote.

La demande sera soumise au vote du budget en 2020.

- *Nombre de conseillers de la nouvelle Commune*

**Compte-Rendu**  
**du conseil municipal**  
**du lundi 16 Décembre 2019**

La préfecture nous a fait part des modes de calculs pour les nouvelles communes concernant le nombre de conseillers pour les prochaines élections. Le Maire explique que lors d'un premier renouvellement le nombre de représentants correspond à celui de la strate de population supérieure.

- *Projet d'achat de parcelles de bois sur Saint Vincent les Forts*

M. Guy KLETTY présente les parcelles communales dont il propose l'acquisition. Avant de faire une proposition au propriétaire, une évaluation va être faite auprès de la SAFER. Ces parcelles sont intéressantes car elles désenclavent celles de la Mairie.

- *Projet du groupe Colisée*

Le projet d'urbanisme est bien avancé, il porte sur un budget de 2,4 Millions. Un dépôt de permis de construire est prévu pour début d'année 2020.

Rappel du projet :

20 logements en locations pour les personnes âgées.

Consultations extérieures : Kinésithérapeute, infirmiers et médecins.

Le démarrage des travaux est prévu en 2020.

Le montage par rapport à la mise à disposition du terrain et de l'ancienne école de Costebelle est en cours.

- *Logement résidence Le Portail.*

Le dernier logement libre sera attribué à Madame Mélanie SALLIOT.

- *Participation, don aux sinistrés des Mées.*

M. Roger MASSE a évoqué le besoin des sinistrés des Mées suite à la chute d'un pénitent. Il propose de voir avec la CCVUSP se qu'il sera fait pour le faire en cohérence.

- *Précisions sur les ordures*

Phase TEST, pour l'installation des cubes containers.

Elle sera réajustée selon les lieux et le remplissage.